



MAIRIE DE VIANE
81530 VIANE

Viane, le 17 mars 2026

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira :

Le Dimanche 22 mars 2026 à 21 heures
Salle du Conseil Municipal Louis Dausse

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

1° Élection du maire ;

2° Détermination du nombre d'adjoints

3° Election des adjoints

4° Lecture et remise de la Charte de l'Elu Local

5° Délégation du Conseil Municipal au Maire

6° Indemnités des élus

7° Approbation du dernier conseil municipal du 12 février 2026

 Le Maire,
Denis MAFFRE